


5.00 crédits

22.5 h

Q1 et Q2

Enseignants	Cavalleri Marco ;Vanden Broeck-Parant Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LARKE1140 ; LARKE1220 <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Ce séminaire de bachelier est conçu comme une mise en pratique des enseignements généraux des cours de méthodologie de première et deuxième année, et comme une préparation au mémoire de Master.</p> <p>Il s'agira donc, sur la base d'un rythme alternatif et selon les années, d'exercer les réflexes méthodologiques de l'étudiant, sa capacité à documenter et à considérer de manière critique un cas ou un thème d'étude.</p> <p>Approfondissement des thèmes abordés en LARKE1140 et LARKE1220 : description d'objets et de structures archéologiques, vocabulaire et terminologie, heuristique, typologie documentaire, système de références bibliographiques, analyses matérielle, technologique, stylistique, iconologique et typologique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de rédiger un travail scientifique intégrant les acquis méthodologiques des cours LARKE1140 et LARKE1220 et de s'exercer au travail d'observation, d'analyse et de présentation in situ.</p> <p>1 L'étudiant sera aussi capable de mettre en pratique la démarche de l'archéologue dans le cadre de l'étude documentaire et critique d'une question ou d'un thème précis en archéologie. Il sera capable de réaliser un travail personnel sur un sujet donné qui s'appuiera sur une lecture critique des sources et travaux, un esprit de synthèse et une capacité à poser une problématique.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation de l'activité sera continue et consistera en la moyenne des notes obtenues selon les trois modes suivants :</p> <p>a) une évaluation continue, sur base d'exercices, de travaux intermédiaires répartis sur les deux quadrimestres et d'une participation active aux cours et au séminaire sur site (20%);</p> <p>b) un travail scientifique de synthèse (travail 1) en groupe faisant l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit en décembre (1er quadrimestre) (30% dont respectivement 10% pour la présentation orale et 20% pour le travail écrit);</p> <p>c) un travail scientifique individuel (travail 2) faisant l'objet d'une présentation orale lors du voyage d'étude (avril) et d'un travail écrit en mai (2nd quadrimestre) (50% dont respectivement 25% pour la présentation orale in situ et 25% pour le travail final écrit).</p> <p>La présence aux séances de cours et au séminaire sur site est obligatoire et sera vérifiée. Le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen de juin/septembre d'un-e étudiant-e qui, de manière injustifiée, n'aurait pas assisté à une ou plusieurs séances de cours ou qui ne présente pas l'intégralité de ses travaux ou exercices intermédiaires.</p> <p>En cas d'échec au travail de janvier, l'étudiant-e présente l'ensemble de ses travaux en juin. S'il réussit le travail de janvier, il présente le travail portant sur la matière du deuxième quadrimestre et ses deux notes sont pondérées pour cette partie de l'épreuve. En cas de seconde inscription à l'épreuve, l'étudiant-e est tenu-e de présenter à nouveau l'ensemble des travaux de l'année, selon des modalités à définir avec les enseignants.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Alternance entre des séances magistrales, des travaux pratiques et des moments de discussion autour de la thématique de l'année.</p> <p>Le séminaire prévoit également l'organisation d'un voyage d'étude d'une semaine pour lequel la participation active des étudiant-es sera sollicitée : conception d'un programme de visites, organisation et logistique, présentation des résultats du travail « sur site », etc.</p> <p>Le syllabus de cours du prérequis LARKE1140 est supposé connu et son contenu peut être appliqué par l'étudiant-e aux travaux de cette UE.</p> <p>Ces modalités pourraient être transposées en distanciel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.</p>
Contenu	Continuité avec LARKE1140 et LARKE1220 : terminologie en archéologie, identification et description d'objets et de structures archéologiques, typologie documentaire et références bibliographiques, analyses matérielle, technologique, stylistique, iconologique et typologique.

	<p>Au départ d'un thème particulier ou d'un cas précis proposé, les procédures et les étapes de traitement de l'information sont définies et déterminées lors de séances communes. Les travaux portent sur différents aspects précis du thème ou du cas retenu. Une mise en commun des résultats des recherches individuelles est réalisée lors de la présentation des travaux par les étudiants en séance commune, qui veilleront particulièrement à mettre en exergue les questions d'ordre méthodologique, heuristique et critique. La synthèse globale et les conclusions sont dégagées ensemble.</p>
Ressources en ligne	Moodle : annonces, consignes, documents de cours (bibliographie, etc.)
Bibliographie	<p>Syllabus du cours LARKE1140. Bibliographie qui varie en fonction des thèmes retenus pour le voyage et les travaux scientifiques.</p>
Autres infos	Encadrement : les co-titulaires en alternance selon les thèmes retenus, avec l'appui d'un assistant désigné par la Commission de programme en Histoire de l'art, Archéologie et Musicologie.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5	LARKE1220	
Bachelier en biologie, anthropologie et archéologie	BABA1BA	5		